

# AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

Société par Actions Simplifiée " Alain SPADONI & Associés, Notaires ",  
titulaire d'un Office Notarial à AJACCIO (Corse-du-Sud), 3 avenue Eugène  
Macchini, Immeuble « Le Régent »,

**COMMUNE de MELA (Corse-du-Sud)**

**Date de l'acte : 05 juin 2020**

Suivant acte authentique reçu sous le sceau de l'Etat par **Maître Olivier LE HAY**, Notaire Associé à AJACCIO (Corse du sud),

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017, un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil au profit de :

Monsieur Dominique **DEBENE**, Retraité, demeurant à AJACCIO (20090)  
résidence Orazzi Bâtiment B3 Avenue Docteur Noël Franchini.  
Né à AJACCIO (20000) le 26 septembre 1936.  
Décédé à GROSSETO-PRUGNA (20166) (FRANCE), le 21 juin 2018.

## **Sur la commune de MELA (Corse-du-Sud) divers Lieudits**

Trois parcelles de terre d'une contenance totale de 02ha 27a 30ca.

Section A n°88 01ha 72a 10ca lieudit « Purcili »

Section A n°89 00ha 06a 80ca lieudit « Purcili »

Section A n°90 00ha 48a 40ca lieudit « Spetio d'Alia »

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

*« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.*

*Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »*

Le présent avis sera affiché en Mairie pendant TROIS (03) mois.

L'avis de réception de la Préfecture devra être envoyé à l'adresse mail suivante : [prescriptives.spadonietassociés.20004@notaires.fr](mailto:prescriptives.spadonietassociés.20004@notaires.fr).

**Pour Avis  
Maître Olivier LE HAY  
Notaire Associé**